

3 Sites

SAVS à BREST

3 rue Édouard Belin
Bâtiment 2-3, 1er étage
29200 BREST
Tram Ligne A : Arrêt Eau Blanche

SAVS à MORLAIX

ZA de Langolvas - Rue Jean Monnet
BP 17158 - 29671 MORLAIX Cedex

SAVS à QUIMPER

Immeuble Le Majestic – Porte A
2 allée Émile Le Page –
29000 QUIMPER
Bus ligne B ou C1/C2 : Arrêt Orangerie

Accueil

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

Conditions d'accès au service

Être bénéficiaire d'une décision d'orientation SAVS et possédant la Reconnaissance Qualité de Travailleurs Handicapés validée par la CDAPH.

Pour toute information, contacter le secrétariat au 02 98 83 77 99

Un agrément de **73 places** financées par :



Pôle des Services du Domicile

3 rue Édouard Belin
Bâtiment 2-3, 1er étage
29200 BREST
Tél : 02 98 83 77 99

SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



BREST



QUIMPER



MORLAIX

Les missions du SAVS

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a pour mission d'aider et de soutenir la personne adulte dans les différents domaines de sa vie personnelle, professionnelle et sociale, dans une recherche constante d'autonomie.

Les domaines d'intervention du SAVS sont variés, ils diffèrent selon les capacités et les besoins individuels d'accompagnement dans :

- les démarches administratives
- la prévention et l'accès à la santé
- la gestion du budget
- le développement de la vie sociale
- le maintien dans la vie professionnelle
- la gestion de l'habitat, l'entretien du logement
- l'accès aux loisirs

Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement par le service est libre et volontaire.

Les rencontres se font au bureau ou au domicile, à un rythme adapté aux besoins et aux demandes de la personne.

L'accès au service est gratuit et l'accompagnement est individualisé. Il peut prendre la forme d'entretiens individuels et/ou d'actions collectives.

Les intervenants travaillent en réseau avec les différents partenaires : organismes sociaux, administratifs, de santé, de logement, les tutelles, les employeurs, les structures culturelles et de loisirs, les centres de formation etc.

L'éthique de l'accompagnement

L'adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement est essentielle car cela permet un travail dynamique en concertation avec l'intervenant dans l'élaboration du projet personnel.

Une relation de confiance et un respect mutuel sont nécessaires à l'élaboration d'un travail d'accompagnement constructif.

La confidentialité est à la base du travail des intervenants et ils y accordent une vigilance particulière.

Les démarches et formalités

Au début de l'accompagnement, un DIPC (Document Individuel de Prise en Charge) est rédigé puis un projet individualisé d'accompagnement est élaboré avec la personne afin de préciser les objectifs et moyens permettant de mener à bien l'accompagnement social.

L'accompagnement social peut prendre fin à la demande de la personne ou du service si les besoins et réponses sont satisfaits ou ne sont plus appropriés.

L'équipe du SAVS

L'équipe est composée de chargés d'accompagnement social et d'un chargé d'insertion professionnel.